



Edito

## Reporting RSE : nouvelle loi, nouveaux problèmes ?

Vous savez probablement qu'à partir de fin 2013, les entreprises de plus de 500 salariés devront publier des données extra-financières dans leur bilan annuel, à savoir des informations sociales, environnementales et sociétales.

Alors là vous vous dites : « pfff... encore une contrainte supplémentaire ! »

Et si au lieu de râler vous envisagez plutôt cette nouvelle réglementation comme une opportunité ?

Intégrer des indicateurs extra-financiers à votre reporting, c'est l'occasion de mesurer la performance de votre entreprise autrement, de poser une première pierre à votre démarche Développement Durable, d'impliquer vos salariés différemment.

Bien sûr vous vous dites : « Fin 2013 ? Cool, j'ai largement le temps... ».

Et si au lieu d'attendre vous anticipez ?

En décembre 2013, sur quoi seront basés vos indicateurs extra-financiers si vous n'avez rien mis en place en matière de RSE ? Profitez des quelques mois qui vous restent pour faire un premier point sur vos actions et mettez en place une politique d'amélioration. Ainsi, en décembre 2013, lorsque que vos données extra-financières devront être rendues publiques, vous aurez des choses à présenter à vos parties prenantes (clients, fournisseurs, salariés,...) et vous aurez pu mettre en œuvre des actions cohérentes basées sur vos réels enjeux.

Ou alors vous vous dites : « Ouf, mon entreprise a moins de 500 salariés, je ne suis pas concerné par cette loi ! ».

Et si au lieu de vous défilier vous vous engagez ?

Vos concurrents ont peut-être mis en place un reporting RSE et vos clients y sont peut-être sensibles ! Dans ce cas, ne vaut-il mieux pas être proactif et innovant ? Et puis qui sait, d'ici quelques années la loi s'étendra certainement aux entreprises de moins de 500 salariés...

Vous l'aurez compris, face à l'arrivée de cette nouvelle réglementation, il y a ceux qui subiront et ceux qui en tireront profit... Mais pour cela, c'est maintenant qu'il faut agir !



## Le tableau de bord de la RSE

Audisoft Oxea et Bittle ont lancé un tableau de bord, EthicTab', dédié à la performance RSE. Ce tableau permet à une entreprise de valoriser son reporting extra-financier en évaluant concrètement les actions engagées. Il sert ainsi de support à un rapport RSE mais constitue aussi un vecteur de communication pour les parties prenantes, aussi bien internes qu'externes à l'entreprise. [www.lentreprise.lexpress.fr](http://www.lentreprise.lexpress.fr)

Démonstration : [www.apps.bittle-solutions.com](http://www.apps.bittle-solutions.com)



## L'obsolescence programmée c'est dépassé !

le site garantie 5ans recense des produits conçus pour durer. Vous trouverez ainsi sur ce site les références d'articles comme des poêles, montres, lave-linges,... protégés de l'obsolescence rapide par une garantie constructeur d'au moins 5 ans.

[www.garantie5ans.com](http://www.garantie5ans.com)



## Des diplômés mieux informés

Kedge Business School et l'école des Mines de Nantes vont déployer cette année une version bêta d'un TOEFL du Développement Durable. Objectif : vérifier par un QCM les connaissances minimales du futur diplômé sur les enjeux environnementaux et sociétaux. Cette démarche est conduite par quelques établissements mais elle a vocation à être diffusée au plus grand nombre. [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr)



## Point réglementaire

### Fin de la loi du silence pour plus de confiance

Le Parlement a adopté la proposition de loi relative à l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement et à la protection des lanceurs d'alerte. "Toute personne physique ou morale a le droit de rendre publique ou de diffuser de bonne foi une information concernant un fait, une donnée ou une action, dès lors que la méconnaissance de ce fait, de cette donnée ou de cette action lui paraît faire peser un risque grave sur la santé publique ou sur l'environnement."

[www.actu-environnement.com](http://www.actu-environnement.com)



## Bonne pratique

### Le chauffage 2.0

Qarnot Computing a eu l'idée de récupérer la chaleur dégagée par des processeurs informatiques pour en faire du chauffage. Le principe est simple : on remplace les résistances électriques des radiateurs classiques par des processeurs qui produisent de la chaleur généralement inexploitée. L'avantage est double : on profite de cette chaleur inutilisée pour se chauffer et on évite aussi de stocker ces processeurs dans les fameux data centers (pièce où l'on regroupe les équipements informatiques des entreprises) qui sont très énergivores.

[www.neo-planete.com](http://www.neo-planete.com)



## Carton Rouge à...

### H&M: « (Un)conscious Collection »

La Campagne Clean Clothes (CCC) et la DB (Déclaration de Berne) accusent H&M de greenwashing. En effet, H&M a lancé la campagne publicitaire «Conscious Collection», collection censée être fabriquée dans le respect des êtres humains et de l'environnement, contraste fortement avec la réalité des conditions de travail dans les fabriques de textile en Asie. Rien qu'au Cambodge au moins 2900 couturières ont perdu connaissance depuis 2011. De plus, à cause de salaires trop bas, beaucoup d'ouvrières seraient mal nourries. [www.evb.ch](http://www.evb.ch)



## Agenda

Du 22 au 25 mai, **5e Forum mondial des droits de l'Homme**, à Nantes [www.spidh.org](http://www.spidh.org)



## Interview

*Esra TAT, associée et responsable développement de Terra Cités, société immobilière spécialisée dans la création et le développement de programmes d'habitats intégrant les notions d'environnement, d'humain et de financement éthique.*

### Quelle est l'activité de Terra Cités ?

Terra Cités crée et développe des programmes d'habitats abordables (7 à 10% moins cher que les prix du marché), écologiques et humains, financés par recours à l'investissement éthique.

Pour cela, nous impliquons les futurs usagers dans l'élaboration des programmes, nous intégrons les principes d'écoconception à nos projets et nous faisons appel à des investisseurs éthiques et si possible locaux.

Nous avons deux types de clients : les maîtrises d'ouvrages institutionnelles et les bailleurs sociaux ou des maîtrises d'ouvrage privées pour des groupements d'habitants.

### De quelle façon interviennent les futurs usagers des logements ?

Lorsque le projet est créé, nous faisons un appel à habitants puis nous les intégrons aux projets selon leur degré d'intervention. Ainsi, avec l'aide d'un animateur, nous impliquons les habitants dans la gestion des espaces partagés et dans la conception et la gestion des habitats. Intégrer les futurs usagers aux programmes d'habitats permet de cibler au mieux leurs besoins et de concevoir un espace partagé adapté à leurs contraintes et modes d'usages.

### Comment financez-vous ces projets ?

Une fois le projet monté, une collecte de fonds est lancée auprès d'**investisseurs privés éthiques** et de structures d'investissement spécialisées dans le soutien d'actions et projets s'inscrivant dans le Développement Durable. Nos investisseurs sont donc sensibles aux enjeux sociaux et environnementaux de nos projets ainsi qu'à la transparence financière de leurs placements. En contrepartie, ils doivent faire preuve de patience pour ce qui est du retour sur investissement.

Nous sommes aujourd'hui en à la recherche de financements pour lancer d'autres projets ; sans oublier que les investisseurs peuvent bénéficier d'une déduction fiscale (ndlr : à bon entendeur !).

### Les principes du Développement Durable sont intégrés dans votre activité même. Mais appliquez-vous ces principes en interne ?

En effet, nous avons également intégré les principes du Développement Durable au fonctionnement de Terra Cités, ils sont je dirais plutôt à l'origine de la société. Par exemple, nous avons mis en place une échelle des salaires équitable et une grande partie des bénéfices sont réinvestie dans l'entreprise. L'équipe fonctionne également avec beaucoup de souplesse grâce au télétravail ou encore à l'aménagement des horaires selon les engagements associatifs de chacun. Enfin, nos bureaux sont dans un bâtiment à énergie positive. Nos choix organisationnels sont faits sur la base de cette vision.

### Contactez le consultant Alteractive de votre région :

*Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Franche Comté et Languedoc Roussillon*

Tel : 04 72 60 28 27

[www.alteractive.org](http://www.alteractive.org)

Inscrivez-vous à cette newsletter, <mailto:newsletter@alteractive.org>